

	<p>Ateliers groupes communaux (Phase 1 – Janv. Fev. 2019)</p> <p>Arès</p> <p>28 janvier 2019</p>	
---	--	---

Compte Rendu – Groupe Communal Arès : Lundi 28 janvier 2019

1. Contexte et objectif de la réunion

- **Contexte de la réunion** : Première session du Groupe Communal d'Arès organisée dans le cadre de la concertation sur le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin d'Arcachon (PDDNB)
- **Date, heure, lieu** : lundi 28 janvier 2018, 18h à 20h, Domaine des Lugées, Arès
- **Objectifs** :
 - Initier le travail avec le groupe communal d'Arès
 - Restituer aux participants une synthèse de la concertation préalable réalisée entre le 14 mai et le 30 juin 2018 (bilan quantitatif, présentation des enseignements de la concertation par le maître d'ouvrage)
 - Présenter les modalités des suites de la concertation et du travail à réaliser avec le groupe communal d'Arès
 - S'appuyer sur l'expertise d'usage des participants pour permettre au Département de la Gironde de positionner les couloirs d'études en :
 - Complétant les enjeux spécifiques du territoire communal
 - Identifiant des espaces de moindres enjeux
- **Modalités d'encadrement de la réunion** :
 - Réunion animée par Renaud Dupuy de Neorama, assistant à maîtrise d'ouvrage du Département de la Gironde
 - Présence de l'équipe projet : Alain Leduc, Chef de projet PDDNB, Conseil Départemental de la Gironde

2. Participants

24 personnes ont signé la liste d'émargement :

A – Maîtres d'ouvrages

- PERRIERE Jean Guy, Maire d'Arès,
- SOURNET Jean-Pierre, Adjoint Mairie d'Arès
- PALLET Dominique, Adjointe Mairie d'Arès
- VIGNERTE Catherine, Conseillère Municipale Arès
- PRUNIER Stéphane, COBAN
- DOUET Anthony, SYBARVAL

B – Milieux forestiers

- ALBERT Jean-Claude, Syndicat Sylviculteurs Sud-Ouest
- HOSTAINS, ACCA Arès
- GANNY Thierry, ACCA Arès

C – Propriétaires fonciers, quartiers proches, agriculteurs, exploitants

- DUBROCA, exploitant SNC domaine de la Montagne
- CABARROU Alain, habitant d'Arès
- CABARROU Christiane, habitante d'Arès

D – Riverains et usagers de la RD3

- CLEMENT André, habitante d'Arès
- DEVAUD Jacques, habitant d'Arès
- VENDAT Catherine, habitante d'Arès
- JJ DUHAMEL
- LEFEVBRE Philippe, APF France Handicap
- PARROT Patrick, APF France Handicap

E – Acteurs économiques

- BALESTON Annabelle, CACBN

F – Secours sécurité

- LAFOURCADE Charles, SDIS 33
- MICHAUD Thierry, Police Municipale
- WALTER Johan, Police Municipale

G – Associations locales

- DUTROP Michel, Bétey Environnement
- RICQUIER Marie-Hélène, Bétey Environnement, Membre du bureau CEBA

3. Déroulé de la réunion

L'atelier s'est déroulé selon les **3** phases suivantes :

○ **Présentation introductive**

- Synthèse de la concertation préalable (Renaud Dupuy, Neorama)
- Compte-rendu du maître d'ouvrage (Alain Leduc, CD33)
- Suite de la concertation et rôle du groupe communal (Renaud Dupuy, Neorama)
- Le PDDNB et la commune d'Arès (Alain Leduc, CD33)
- Présentation des objectifs et de la méthode du travail en tables rondes (Renaud Dupuy, Neorama)

○ **Temps de travail en groupe**

○ **Synthèse et conclusion : mise en commun du travail réalisé**

4. Compte-rendu des échanges

4.1 Présentation introductive

L'intégralité de la présentation introductive du Conseil Départemental de la Gironde et du cabinet Neorama est disponible sur la page internet du Département :

<https://www.gironde.fr/grands-projets/projet-de-deplacements-durables-du-nord-bassin>

Est à noter dans ce premier temps en plénière **l'intervention de M. Michel DUTROP, représentant de Bétey Environnement**. L'ensemble de sa déclaration est disponible en annexe n°1 du présent document.

4.2 Synthèse du travail en tables rondes

4.2.1 Méthodologie de travail

- Répartition des 21 participants en 2 tables rondes
- Objectif : S'appuyer sur l'expertise d'usage des participants pour commencer à affiner le projet en :
 - Complétant les enjeux spécifiques du territoire communal
 - Identifiant des espaces de moindres enjeux pour esquisser, à terme, des fuseaux de passage
- Support de travail : carte avec fond orthophotoplan centré sur la commune d'Arès (avec pré-identification de zones à forts enjeux environnementaux)
- Format d'animation :
 - 2 animateurs du cabinet Neorama par table
 - Présence de M. Alain Leduc, Chef de Projet du PDDNB, afin d'apporter, au besoin, des éclairages techniques sollicités par les participants

4.2.2 Synthèse de la table n°1

❖ Enjeux identifiés

- **Enjeux fonciers¹** :
 - Morcellement de petites propriétés privées (parcelles « en longueur ») – « *Il ne serait peut-être pas forcément judicieux de couper ici* ».
 - Unité foncière (une clôture a failli être posée pour des raisons liées aux activités de chasse)
 - Une unité de gestion avec un seul propriétaire
 - Propriété privée de la commune (à proximité de la ligne RTE)
 - Territoires CCA Arès
- **Enjeux environnementaux²** : coupure verte
- **Autres éléments à prendre en compte** : la création de nouvelles voies au sein d'un espace forestier implique la nécessité de traiter ces entrées contre la chenille processionnaire.

❖ Possibles opportunités / Zones de moindre enjeu

- **Valorisation des emprises existantes de la ligne RTE**
 - Sur ce point : les participants précisent que le tracé de la ligne RTE projeté sur la carte n'est pas exact³
 - Est également émis un point de vigilance concernant la présence d'enjeux environnementaux à proximité.
- **Présence d'un chemin rural à proximité de l'emprise RTE.**

¹ Aplat de couleur orange sur carte de synthèse section 4.2.3

² Aplat de couleur rouge sur carte de synthèse section 4.2.3

³ En noir sur carte de synthèse section 4.2.3



Support de travail mobilisé – Table n°1

4.2.3 Synthèse de la table n°2

❖ Éléments de diagnostic⁴

Les participants soulignent l'existence d'un **projet d'extension de la zone d'activité** (centre commercial) inscrit au PLU et la **construction d'un lotissement de 20 ha** qui constitueront deux pôles d'attractivité renforcés et qui **alimenteront les flux existants sur les axes routiers** de la commune d'Arès et notamment la RD3.

❖ Enjeux identifiés

- **Enjeux environnementaux**⁵ : cours d'eau, grand fossé qui passe sous le pont de la voie rapide, coupure verte
- **Enjeux fonciers**⁶ : présence de nombreuses propriétés privées morcelées sur le territoire.

⁴ Aplat de couleur bleue sur carte de synthèse section 4.2.3

⁵ Aplat de couleur rouge sur carte de synthèse section 4.2.3

⁶ Aplat de couleur orange sur carte de synthèse section 4.2.3

❖ **Possibles opportunités / Zones de moindres enjeux**

Les participants soulignent la présence **d'emprises existantes** (lignes RTE⁷) et précisent qu'il serait éventuellement souhaitable de les valoriser dans l'hypothèse d'un tracé.



Support de travail mobilisé – Table n°2

5. Synthèse : Mise en commun du travail en tables rondes

La synthèse des enjeux identifiés par le groupe de travail communal est reportée dans le tableau suivant et projetée sur le schéma ci-dessous :

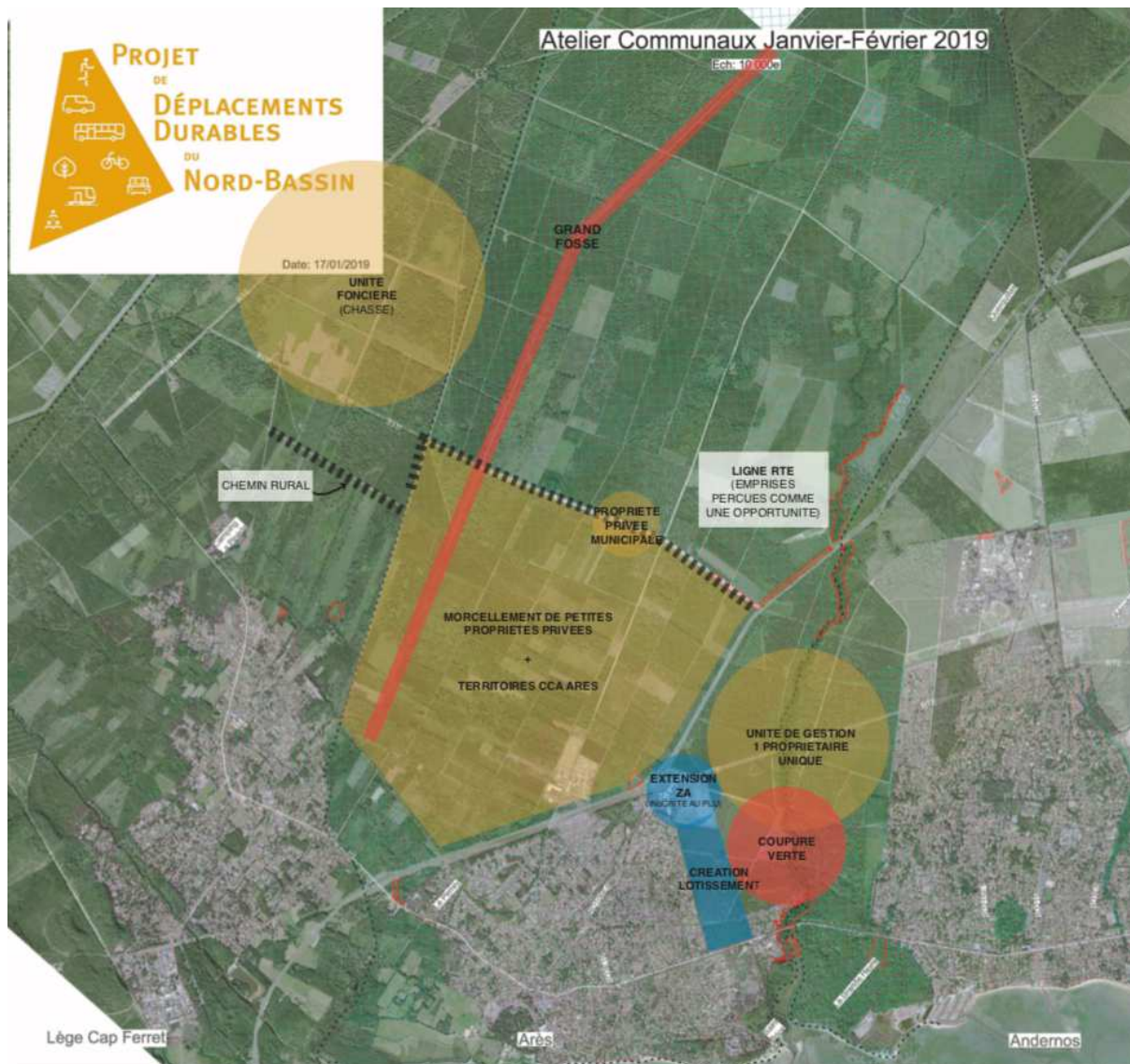
Secteur	Enjeux identifiés
<p>A l'échelle du territoire communal</p>	<p>Enjeux fonciers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Morcellement de petites propriétés privées (parcelles « en longueur ») – « Il ne serait peut-être pas forcément judicieux de couper ici ». (Ouest de la ligne RTE). • Une unité foncière (Commune de Lège, située de part et d'autre et à l'Est de la

⁷ En noir sur carte de synthèse section 4.2.3

Secteur	Enjeux identifiés
	<p>ligne RTE) appartenant à un seul propriétaire et utilisée pour la chasse (une clôture a failli être posée pour des raisons liées aux activités de chasse) - Territoires CCA Arès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emprises de la ligne RTE = Propriété privée de la commune
	<p>Enjeux environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coupure verte = coulée verte de Saint Brice avec ruisseau « Cirès » • Cours d'eau qui passe sous le pont de la voie rapide (RD106) appelé « Grand fossé » •
	<p>Enjeux humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'extension de la zone d'activité (centre commercial) inscrit au PLU • Construction d'un lotissement de 20ha <p>Deux projets qui viendront alimenter les flux existants sur les axes routiers de la commune et notamment la RD3.</p>
	<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caserne des pompiers • Photovoltaïque • Piste cyclable

Commentaires divers :

- Enjeux environnementaux à proximité de la ligne RTE
- La création de nouvelles voies au sein d'un espace forestier implique la nécessité de traiter ces entrées contre la chenille processionnaire.



Projection des enjeux identifiés par le groupe communal d'Arès

6. Communiqué BETEY ENVIRONNEMENT



BETEY ENVIRONNEMENT

126, bd de la République Andernos-les Bains

Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin

Exposé à la réunion de concertation du CD le 28/01/2019 :

Bétey Environnement a pour objectif la valorisation et la protection des ruisseaux du Nord Bassin, qui sont les véhicules parmi d'autres des risques de pollution du Bassin. Nous savons que l'équilibre biologique des eaux est fragile et déjà très dégradé.

Vous avez invité les associations environnementales à participer à cette nouvelle étape du projet afin qu'elles puissent continuer à s'exprimer, ce qui est normal et dont vous pouvez être remerciés.

Mais vous savez qu'elles se sont déjà exprimées pendant les phases précédentes en s'opposant notamment à tout projet de nouvelle voie routière dans la forêt rétro-littorale. Et sans développer à nouveau les raisons évidentes de cette position, je voudrais la ré-exprimer ici et apporter quelques précisions :

1/ nous savons que le site terrestre et maritime du Bassin est une région « fermée » déjà très agressée par l'activité humaine. Nos responsables locaux élus et de l'administration, qui doivent en être très conscients, y réfléchissent et pour cela ils ont l'outil du SCoT. Le SCOT initial a été annulé par le Tribunal Administratif confirmé en Cour d'Appel administrative notamment pour avoir prévu une extension excessive de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols. Nous pensons que ce problème de déplacement est structurant et doit être étudié avec les données prévisionnelles d'un nouveau SCoT applicable et non comme jusqu'à présent avec des hypothèses qui ont été rejetées par la justice administrative.

2/ L'arrêté du Conseil Départemental n°2018-1316 du 16/10/2018 précise dans son article 2 alinéa 3 que :

« Les collectivités confirment l'orientation forte préconisée dans le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin (PDDNB) et confortée par la très grande majorité des participants : il s'agit de proposer une évolution de la mobilité qui favorise les modes alternatifs à la voiture, au premier rang desquels les transports en commun et les mobilités douces. »

Et il renvoie immédiatement le traitement dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Sybarval (déjà en charge du projet de SCoT). Le Plan Climat a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre dues au transport et devrait se prononcer sur ce projet de nouvelles voies routières.

L'arrêté insiste ensuite sur l'intérêt des scénarios 2 et 3 qui ne peuvent être considérés comme favorisant les transports en commun puisqu'il s'agit justement de faciliter la circulation automobile.

3/ Notre position pour cette nouvelle étape est donc aujourd'hui encore de réaffirmer notre demande de préparer en priorité des projets de transports en commun qui sont quasiment inexistantes actuellement sur le Nord Bassin et qui sont demandés depuis longtemps par les habitants, au lieu de continuer à dépenser de l'énergie à préparer cette voie de contournement qui ne fera que favoriser l'apport de véhicules routiers supplémentaires et l'expansion de l'urbanisation alentour avec toutes les conséquences à craindre pour le Bassin et les agglomérations côtières.

Nous ne pouvons plus être complices de l'artificialisation des sols quand on sait qu'elle se fait en France au rythme de l'équivalent d'un département tous les 7 ans.

Je demande d'inclure cette déclaration dans le procès verbal de la séance.